

ministre responsable est à Ottawa mais qu'il n'est pas présent à la Chambre, je trouve que la situation est vraiment grave.

M. l'Orateur: Bien des questions très importantes ne peuvent être soulevées aux termes du Règlement.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. A supposer que le Règlement ait changé, M. Richardson nous dirait-il si...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le Règlement n'a pas changé. Le député doit comprendre que le premier ministre a prononcé le nom du ministre d'État afin de l'identifier. Nous savons tous que ce n'est pas la coutume, mais lorsqu'il y a plus d'un ministre d'État, on a parfois recours à ce procédé.

M. Woolliams: C'est rare.

M. l'Orateur: Le député de Calgary-Nord voudrait peut-être rendre une décision pour la présidence.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le Règlement n'a pas changé.

M. MacInnis: J'aimerais savoir si le ministre d'État de Winnipeg-Sud a offert sa démission au premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES VISANT À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): J'aimerais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Vu l'avertissement donné hier par le vice-président du Conseil économique du Canada, selon qui la négligence à s'occuper efficacement du problème de la pauvreté au Canada pourrait entraîner des actes de violence dans les villes canadiennes, le gouvernement pourrait-il accorder la priorité à cette question si urgente? Bon nombre de gens aimeraient recevoir une réponse à cette question.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La réponse est oui, monsieur l'Orateur.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Si je pose cette question complémentaire c'est que depuis la déclaration de la guerre contre la pauvreté il y a cinq ans, le seul bruit qui s'est fait entendre a été le craquement du communiqué de

presse du côté des députés libéraux de l'arrière-ban. Je demanderais au premier ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de peut pas faire de discours; il doit poser une question.

M. Schreyer: Je voudrais demander au premier ministre ou au représentant du ministre de l'Expansion économique régionale s'il peut assurer à la Chambre, étant donné l'inquiétude croissante au sujet de ce problème, que d'ici la fin de la session, le gouvernement présentera des mesures concrètes relatives à la pauvreté au Canada.

Le très hon. M. Trudeau: Le ministre a déjà annoncé son intention de proposer la 1^{re} lecture d'un projet de loi concernant cet aspect de l'expansion économique régionale.

M. David Lewis (York-Sud): Je pose cette question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme toutes les analyses faites au sujet de la pauvreté au Canada, y compris celles du Conseil économique, révèlent que la pauvreté n'est nullement limitée aux régions désavantagées du Canada, mais qu'elle existe aussi dans les grands centres urbains...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit poser une question.

M. Lewis: J'y venais, monsieur l'Orateur. Le premier ministre nous dirait-il quelle organisation a été mise sur pied, à l'intérieur comme à l'extérieur du cabinet, pour s'occuper de la question de la pauvreté, non seulement dans les régions désavantagées mais ailleurs au pays?

Le très hon. M. Trudeau: J'ai répondu à cette question il y a deux jours, monsieur l'Orateur.

LA RECHERCHE

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT MACDONALD SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Je pose ma question au premier ministre. Comment le gouvernement entend-il procéder pour donner suite aux recommandations de grande portée du rapport Macdonald sur la recherche scientifique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le président du Conseil du Trésor traitera de cette question quand il sera à la Chambre.